

Table des matières

ÉDITORIAL	3
REGARDS D'EUROPE	5
LE RGPD	9
DOSSIER : EDUCATION	
• <i>L'enseignement des langues en Europe</i>	11
L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES	
• Inforef	25
• Inforef – Vocational Guidances in CLIL.....	26
• Inforef – SimuCarePro.....	27
• Inforef – I Have Rights	28
ON A LU, VISITÉ & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS	
Livres :	
• <i>Défaite des Maitres et Possesseurs</i> de Vincent Message.....	29
• <i>Frère des Astres</i> de Julien Delmaire	29
Expositions :	
• <i>Au temps de Galien</i>	30
• <i>Via Roma</i>	30
• <i>Resist !</i>	31
• <i>L'âge de la raison</i>	31
• <i>Super Marionnettes</i>	32
• <i>Europe, europe</i>	32
• <i>Halte à la croissance</i>	32

Ce numéro a été réalisé avec l'aimable collaboration de :

- Th. Jamin (éditrice responsable), B. Guillaume, G. Pirlot et ses collègues espérantistes, M. Prignon, M-C. Sour, C. Vertriest, Z. Selak
- Dessins originaux : S. Duhayon-Serdu (p.2, 4, 14, 21)
- Secrétariat : M. Rebeschini
- Gestion administrative : Y.Tinel

COMMUNIQUEZ-NOUS

Votre adresse e-mail

yves.tinel@aede-el.be

Vous serez plus vite informés
sur nos activités, sur nos voyages, sur notre B.I., ...

Ce B.I. est disponible sur notre site :

<http://www.aede-el.be/BI/BI.htm>

Si vous souhaitez ne plus recevoir la version papier de notre B.I,
prévenez-nous en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante :
yves.tinel@aede-el.be.

Vous recevrez un message vous informant de sa parution.

Comment adhérer à notre association ?

Pour devenir membre et recevoir le Bulletin d'information sous sa forme
imprimée, la cotisation est de 10 euros qui couvre l'année civile.

Elle est à verser à

« Association européenne des Enseignants »

Compte bancaire BE45-7925-7681-4289 avec la communication :

« nouvelle adhésion »



Éditorial

Que reste-t-il du mai d'alors ?

Quand s'éteignent les bruits de la révolte étudiante à l'automne 68, quand les accords de Grenelle signent la fin d'une impossible alliance entre les « fils de bourges » et les représentants des ouvriers, on ignore encore l'impact à long terme de ces mouvements.

Car ce n'est pas que sur les photos de Paris Match ou dans les rétrospectives télévisées que vont survivre puis s'imposer les slogans-phares de ce printemps chahuté : « *il est interdit d'interdire* » et « *jouissons sans entrave* ».

En effet, par une coïncidence (?) malencontreuse, cette rébellion contre un monde pétri de règles, édictées ou transmises par des esprits étroits dit-on alors, cette rébellion donc qui se veut anticonformisme, antimorale, antiautorité, va s'épanouir à l'ombre d'un autre mouvement, international et nettement plus organisé, le consumérisme.

Alors que les étudiants détestaient le fric et refusaient la vie de leurs parents « métro, boulot, dodo », les valeurs individualistes que prônent les penseurs d'alors vont puissamment contribuer à permettre le développement du capitalisme sauvage - *puisqu'il est interdit d'interdire* - et l'écrasante domination d'un monde de gaspillage et de consommation effrénée des ressources - *puisqu'on doit jouir sans entrave*.

L'Enseignement Rénové, dont l'histoire s'inscrit dans l'idéal de l'école démocratique, arrivait aussi bien à point avec son nouveau focus sur l'individu. On ne devait plus formater une classe selon des méthodes et des matières standardisées en vue du développement d'un citoyen « bon pour le service » mais permettre à chacun, selon ses aptitudes et ses goûts, d'épanouir au mieux sa personnalité par un jeu d'options très large et de difficultés variables, reposant sur des pédagogies actives où l'esprit critique est vivement encouragé. Dans les écoles qui l'expérimentent dès 1971, des moyens importants sont libérés et chaque aspect de la formation encouragé, pas seulement les matières de bases mais aussi le sport et l'art. Rapidement la réalité budgétaire rattrape ces pionniers et l'on sait l'évolution qu'a connue ce projet, rabaissant sans cesse les choix et les moyens.

Mais l'idée d'épanouir l'individu avant de viser le bien commun poursuit son petit bonhomme de chemin, ponctué de « et moi alors ? » de plus en plus fréquents, qui vont compliquer la tâche de l'éducateur.

La génération de transition, celle des ados et jeunes adultes de mai 68, avait grandi avec des parents « pétris de règles » et même s'ils en ont rejeté pas mal, spécialement dans les comportements sexuels, ils ont souvent gardé les balises entre lesquelles ils avaient grandi : pas de liberté sans responsabilité.

Ce fut moins évident pour les générations qui suivirent.

En effet, le pouvoir financier et commercial nous a pris au mot et il n'existe aucun domaine de notre vie dans lequel on ne nous répète pas que la seule règle qui vaille, c'est « *tout tout de suite* » car « *c'est quand je veux, où je veux* ».

Dans un monde plein de tentations et de pièges, l'apprentissage de l'attente et de la maîtrise de ses pulsions paraît terriblement absent des familles et des écoles, rejoignant - par facilité ou conviction - les idées que la publicité nous enfonce à petites doses et grosses louches, à savoir que l'essentiel, c'est d'avoir rapidement et d'être soi, même si cela empêche les autres d'être eux.

Il y a hélas plein d'exemples désastreux de cette non-éducation au contrôle de soi et à la frustration, depuis le patient qui agresse le médecin de garde qui ne le reçoit pas assez vite jusqu'à la puéricultrice, secouant le bébé pleurnichard qui met ses nerfs à vif, en passant par les jeunes zappeurs de l'enseignement, qui « ont la flemme » selon leurs propres mots, les

harceleurs dont la pulsion sexuelle est évidemment irrépressible ou encore les automobilistes qui font une queue de poisson à celui qui l'oblige à freiner.

L'École est hélas une des victimes de ce triomphe de l'hyper-consommation et de la règle de l'immédiateté.

Elle qui cherche à créer un cadre codé et pacifié pour apprendre, elle qui peine à convaincre que l'écoute est nécessaire même si la parole a du prix et que l'expression se réfléchit et se construit, elle qui partage l'impérieux besoin de donner du sens à ce qui se vit en classe mais doit souvent en reporter la compréhension à plus tard, elle qui défend l'égalité de l'accès au savoir mais constate chaque jour l'inégalité des moyens, ... l'École donc est un des lieux où bouillonnent bien des frustrations dont elle s'efforce de gérer les explosions et canaliser les violences. Mission impossible si elle est seule à vouloir postposer nos envies.

Le grand écart social d'aujourd'hui n'est peut-être pas d'abord dans les moyens financiers dont disposent les familles mais dans les moyens psychologiques et émotionnels dont disposent les petits lorsqu'ils entrent à l'école.

Car, très vite, les adultes repèreront celui qui a les codes du vivre ensemble et celui, enfant trop roi ou très délaissé, qui perturbe le groupe et donc l'apprentissage.

De punition en exclusion, c'est là que risque bien de naître l'échec scolaire.

Il est donc urgent de réapprendre à attendre, de revenir à la simplicité volontaire, de retrouver le sens de l'intérêt collectif.

Et si on inventait de nouveaux slogans pour les 50 ans à venir ?

✍ Thérèse Jamin,
éditrice responsable



Sous les pavés, la plage ...

Regards d'Europe n° 18 : on passe à l'international !

C'est une historienne, professeure exerçant dans un milieu un peu particulier que nous



rencontrons aujourd'hui: **Catherine Vertriest** enseigne en effet depuis 20 ans dans l'Ecole internationale "*Le Verseau*" à Bierges et circule donc au sein d'un public issu de bien des horizons.

L'établissement "*Le Verseau*" se distingue déjà par son appartenance à un réseau plutôt confidentiel, celui des écoles libres non confessionnelles (<http://felsi.eu/>), dans lequel on retrouve des créations variées qui s'appuient sur des pédagogies "innovantes" (fussent-elles quasi séculaires comme Decroly ou Montessori), exercées dans le "général" comme dans l'école active (<http://www.ecoleactive.be/>) ou l'école Singelijn (<http://www.ecolesingelijn.be/projet-ecole-secondaire/>) ou dans le "qualifiant" à l'Inraci (institut de radioélectricité et cinématographie) www.inraci.be/

"*Le Verseau*" naquit, dans la foulée des réflexions pédagogiques issues de Mai 68, de la volonté d'une grande dame, la Comtesse van der Straeten qui ne souhaitait pas que ses enfants soient

scolarisés dans une école traditionnelle. Nourrie de philosophies orientales, notamment du pédagogue d'origine indienne Krishnamurti, la Comtesse créa son école sur le modèle anglais, avec une proximité matérielle et relationnelle entre professeurs et élèves, et des activités dégagées de toute inspiration standardisée: si on partait en voyages scolaires, c'était pour faire les vendanges ou apprendre les bases de la maçonnerie; et si on avait des espaces verts, on y installait un zoo avec même un lion. Inutile de dire que pour ceux qui voyaient cela de l'extérieur, c'était clairement une école de farfelus ! Ainsi, nous sommes quelques profs à pratiquer le Yoga en classe, et un cours de Yoga est au programme de l'option sportive.

Le public venait en toute grande majorité de l'élite sociale. Mais rapidement "*Le Verseau*" s'inscrivit dans un réseau et son cursus fut reconnu par des diplômes équivalents à ceux des autres établissements des grands réseaux.

International vraiment ?

De fait, l'école axe prioritairement l'enseignement des langues sur l'anglais, même si on ne parle pas ici d'immersion : les cours sont donnés en français. Mais la 1ère langue étrangère est d'office l'anglais, donné à raison de 4h/semaine, un régime "normal" donc. Les élèves de culture anglophone, tout en suivant les prescrits de la FWB, ont une possibilité de "dépassement" ou de passer, en dehors des cours, les examens de IGCSE (<http://www.cambridgeinternational.org/programmes-and-qualifications/cambridge-secondary-2/cambridge-igcse/>).

Si un élève arrive sans base du français, il suit alors des cours de français langue étrangère.

Les élèves sont à 30 % composés d'anglophones mais le reste a tendance à se diversifier, comme par exemple, des hispanophones ou turcophones, voire chinois.

Parmi les non-Belges, on trouve surtout des enfants d'expatriés, de fonctionnaires européens et des milieux diplomatiques.

Elitiste ?

Les règles de la FWB interdisent le tri à l'entrée, donc un refus d'inscription sur la base des résultats au CEB ne peut exister nulle part ; mais il est assez évident que ce type d'enseignement à pédagogie originale, et en dehors des listes qui circulent d'ordinaire chez les parents, attire un certain public : des parents soucieux - parfois trop - du développement de

leurs rejets avec toutes ses spécificités, des parents en quête de pratiques innovantes qui séduisent précisément par leurs particularités, des parents motivés a priori puisque ces pratiques supposent pas mal d'investissement(s) en temps et énergie de leur part, mais aussi des parents en quête d'une « bulle sociale ». Il faut parfois rappeler que le mot d'ordre de notre fondatrice est "exigence et bienveillance", et que donc les compétences visées sont celles de l'enseignement secondaire de transition....

Alors quoi de neuf ?

Ce qui pose souvent problème à un professeur dynamique dans une école traditionnelle est ici la base du fonctionnement : les idées nouvelles et bousculantes, les technologies de pointe sont promues dans des classes-projets, classes numériques ou classes inversées; la prise en compte des différences se retrouve dans le souci porté aux enfants à besoins spécifiques ("dys", TDAH, Asperger ...) qui peuvent bénéficier de l'aide d'une logopède et dans la collaboration nouée avec des établissements spécialisés comme "L'Escalade" à Louvain-la-Neuve ou l'IRSA. Cependant, nous n'avons pas vocation non plus à faire des miracles....

On y noue évidemment des contacts avec d'autres pays: Comenius, rebaptisé plus récemment Erasmus+, s'organise régulièrement, créant des liens, des rencontres et des échanges avec des classes d'Espagne, d'Allemagne, de Turquie ou d'Italie... Dans le cadre d'Erasmus +, nous mettons en place des échanges d'élèves avec une école de Cordoue, ceci pour une courte (une semaine) ou longue période (trois mois). De tels échanges existent également vers l'Allemagne et prochainement vers les Pays-Bas. Nous soutenons également les programmes de mobilité scolaire Expedis, qui permettent à certains élèves de passer une partie de leur cursus à l'étranger. (<http://www.enseignement.be/index.php?page=2639>). Actuellement, l'école est partie prenante d'un projet Erasmus+, plus ambitieux d'éducation à l'interculturalité avec des partenaires comme AFS et d'autres associations interculturelles italiennes, allemandes et françaises (<http://intercultural-learning.eu/>). De façon générale, et quelle que soit la langue enseignée, nos élèves n'ont pas ou peu d'inhibition, c'est-à-dire qu'ils osent parler, (ce qui est déjà pas mal!). Il faut dire qu'ils sont maximum 15 par classe de langue, ce qui permet un apprentissage plus personnalisé. Ils sont aussi très créatifs. Ainsi, au cours de néerlandais, les Rhétos utilisent Youtube pour réaliser un petit film à destination de leurs correspondants....

Un exemple de projets : <http://www.eiverseau.be/seconaire/wp/erasmus-2016-2018/>

Au "Verseau", les aînés participent régulièrement à la modélisation du Parlement européen (MEP à Kerkrade en Hollande) et de l'ONU, en jouant comme de vrais parlementaires à imaginer des propositions de lois, à les écrire et les défendre. En ce qui concerne l'ONU, le Verseau est le seul établissement belge qui participe à la conférence la plus importante qui se tient durant une semaine à La Haye. Elle se déroule entièrement en anglais et nécessite un très gros investissement des élèves et des professeurs impliqués. Depuis cette année, une conférence se tient à Bruxelles également (Brussels Model United Nations BRUMUN) à laquelle participent les élèves de 5ème année. Le thème de l'année prochaine sera "Building a better world".

Enfin, "Le Verseau" souhaite développer les connaissances humanistes puisque, bien avant les décrets portant sur les cours confessionnels et philosophiques, il fait voyager ses élèves dans les cours de morale, de philo et de religions diverses, leur permettant d'avoir des bases généralistes et de se forger une opinion personnelle.

Comment s'insère le cours d'histoire dans cette dynamique de projet ?

En ce qui me concerne, au cours d'histoire de Rhétos, je travaille la mémoire. Je préfère l'expression « travail de mémoire » plutôt que « devoir de mémoire », il y a là un « impératif »

qui je n'aime pas et qui ne favorise pas la réflexion sur les enjeux de la mémoire. Suivant les années, ce sera la mémoire de la Première guerre mondiale avec un travail sur le monument aux morts des communes, ou la visite du musée *In Flanders Fields* à Ypres, du cimetière de Tyne Cot (Commonwealth) et du cimetière de Langemark-Poelkapelle (allemand). A cette occasion, nous assistons au *Last Post* et les élèves déposent une couronne de poppies lors de la cérémonie toujours très impressionnante. Inutile de dire que dans ce cas, dans les cours d'anglais, c'est la poésie de la 1ère guerre mondiale qui est au programme (Wilfred Owen, John Mc Crae, Siegfried Sassoon ...).

Par rapport au second conflit mondial, chaque année, les élèves vont visiter la Caserne Dossin à Malines (lieu de rassemblement des Juifs de Belgique avant leur déportation) et le Fort de Breendonck (lieu d'enfermement des résistants). Certaines années, nous avons visité également La Coupole à Saint-Omer et le blockhaus d'Eperlecques (base des V1 et V2). J'organise aussi depuis 2013, le « D-Day pic-nic for peace » ou



« Pique-nique de Jour J pour la paix » de façon à rappeler aux élèves combien la libération de l'Europe est due aussi à tous ces jeunes soldats venus de très loin... et qui ont débarqué en Normandie le 6 juin 1944. Depuis le début, nous avons la chance de recevoir, **M. Charles Legrève**, qui du haut de ses... 99 ans, partage avec nous la mémoire des soldats belges emprisonnés dans les stalags en Allemagne. Ce 6 juin 2018, dans le cadre du programme interculturel d'Erasmus +, nous avons comme invitées des professeurs d'Italie, d'Allemagne et de France. Certains de mes élèves participent aussi au projet GHEA (Guerres d'hier et Engagement d'Aujourd'hui) organisé par le commandement militaire de la Province du Brabant wallon et soutenu par les autorités provinciales.

Pour un professeur arrivant de l'extérieur, le rose, c'est...

La diversité culturelle, l'ouverture aux pédagogies de projets qui permettent de vivre des expériences variées et dynamiques et de faire de très chouettes rencontres avec des collègues étrangers. Le cadre exceptionnel: l'établissement, entouré de nature, est constitué de bâtiments modernes et bien équipés.

Les classes ne comptent jamais plus de 22 élèves, diminuant à 15 pour les cours de langues : un confort pédagogique certain !

Les résultats au niveau des langues sont excellents: les élèves anglophones sont (parfois) totalement bilingues et la plupart réussissent à une toute grande majorité les certifications des grandes universités anglaises.

Il y a des limites à cette vision idyllique, bien sûr

“Le Verseau” est, comme les autres écoles, le reflet de son époque et fait donc face à des problèmes de harcèlement, de discipline, d'un certain “nivellement par le bas” avec, comme partout aussi, le problème de mettre en place des évaluations bienveillantes, formatives mais réalistes, qui ne laissent pas passer tous les élèves sans avoir acquis les compétences attendues dans la suite. Un souci qui doit, depuis quelques années, s'inscrire dans les consultations et publications des classements internationaux, les fameux PISA de l'OCDE, où notre enseignement en FWB ne brille guère ! Par ailleurs, comme partout, il faut mettre les élèves au travail, ce qui n'est pas toujours une sinécure!

La docimologie est un domaine que notre interlocutrice connaît bien puisqu'elle a fait partie de l'équipe d'enseignants qui ont rédigé l'évaluation de l'Histoire dans l'épreuve externe commune du CESS en 2016.

Une difficulté spécifique du "Verseau" est l'intégration d'enfants de familles francophones qui ont commencé leur scolarité dans un système anglophone. Le niveau de français de ces élèves est nettement inférieur au nôtre, dit Catherine Vertriest, puisque leur langue de culture est l'anglais. La pédagogie positive pratiquée dans le système anglo-saxon ne permet pas toujours à l'élève de dresser un constat lucide à propos de ses difficultés, si bien que c'est parfois compliqué pour lui d'être confronté aux exigences de nos modalités pédagogiques à la belge. La rencontre de deux systèmes docimologiques fort différents peut être délicate au quotidien.

Tiens ! Comment alors font les universités anglo-saxonnes pour obtenir un tel ranking ?

Un tri sévère se fait à l'entrée de ces universités, et si nos élèves veulent aller à Cambridge, Oxford ou toute autre institution supérieure célèbre, il leur est demandé d'avoir 80% au CESS dans toutes les matières ou 80% dans telle ou telle matière, ce qui, chez nous en Belgique, peut s'avérer être une performance, disons, plutôt rare. Au Royaume-Uni, les élèves, dans les deux dernières années, suivent les A-levels, c'est-à-dire qu'ils choisissent de ne plus suivre que 4 matières (en lien avec leur futur cursus). On est donc bien loin de notre enseignement généraliste. Les élèves doivent aussi réfléchir bien plus tôt à leur orientation car ils sont obligés de postuler à l'une ou l'autre université.

Un autre tri s'effectue sur des bases financières puisque l'enseignement supérieur anglophone est cher payant. D'où, d'ailleurs, le succès à l'étranger des établissements écossais qui sont gratuits et d'excellent niveau.

Il y a par contre un domaine où les élèves issus des circuits anglophones sont nettement mieux préparés que nos élèves, c'est dans les compétences rédactionnelles. Le cursus anglais comporte de nombreux apprentissages de l'écriture en général et spécialement de rédaction de textes argumentés. L'adolescent est très vite amené à rédiger des petits "essais" dans lesquels il va exercer son esprit d'analyse et ses capacités langagières. On sait que chez nous, ce n'est pas un créneau d'excellence, hélas.

La simulation du travail des élus à l'Europe ou à l'Onu, que l'on a évoquée plus haut, en mobilisant les compétences de rédaction, de raisonnement et d'argumentation est certainement un excellent moyen de remédier à ce constat négatif. D'ailleurs, l'expérience est toujours ouverte aux francophones qui y participent volontiers.

Par ailleurs, nous préparons nos élèves du Troisième degré aux exigences de l'enseignement supérieur dans le cadre d'un TFE (Travail de fin d'études), appelé Recherche. Il s'agit de la rédaction d'une synthèse centrée sur la réponse à une problématique que les élèves doivent présenter par écrit et oralement. Cet exercice est réalisé en 5ème et en 6ème suivant des critères de correction différents. Ce qui est intéressant, c'est qu'en 5ème, en plus du français, le travail peut être présenté dans une des langues enseignées à l'école : anglais, néerlandais, allemand ou espagnol. D'après nos élèves qui sont à l'université *"la Recherche est la seule chose qu'on ne peut pas supprimer au Verseau"*! Ils pestent quand ils y travaillent mais reconnaissent pas la suite le bienfondé de cette propédeutique.

Alors heureuse ?

Certes, répond Catherine Vertriest et une recherche sur le Net me la montre en couverture du journal "l'Avenir" entourée de ses élèves lors du pique-nique du Débarquement.



Je considère humblement que j'ai beaucoup de chance d'enseigner dans cette école. Mon quotidien de professeure est aux antipodes de celui que vivent certains de mes collègues. J'en suis d'autant plus consciente que j'ai enseigné dans tous les niveaux, du professionnel à l'Ecole normale.

En tant que professeure d'histoire, je suis particulièrement concernée par une certaine déperdition de l'esprit critique de nos élèves. En cette époque de "fake news" et de relativisme ambiant, il est d'autant plus important d'armer nos élèves contre les sirènes du populisme et de la démagogie. Les amener à élaborer une pensée personnelle et réflexive (et échapper ainsi aux algorithmes) est aussi un défi!

✍ Interview : Thérèse Jamin

* * *

Conformément aux directives européennes, nous rappelons nos engagements concernant la protection des données personnelles de nos sympathisants et affiliés.

CHARTRE

De l'Association Européenne Des Enseignants-Enseignement libre relative à la protection des données personnelles et de la vie privée

Charte de l'Association Européenne Des Enseignants-Enseignement libre a.s.b.l. (AEDE-EL) relative à la protection des données personnelles et de la vie privée 15/05/2018

L'AEDE-EL s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en Belgique et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

1. collecte de manière loyale et transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects.

1.1 L'AEDE-EL s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées.

1.2 L'AEDE-EL collecte des données personnelles 1° de ses employés APE en vue de la gestion de la paye telle que décrite dans le "Registre des activités de traitement" et le "Règlement sur la protection des données personnelles du travailleur", 2° de ses membres en vue de les informer ou de les inviter à participer à des activités conformément au le "Registre des activités de traitement", et les informe de l'usage qui en est fait.

1.3 L'AEDE-EL veille à la pertinence des données personnelles collectées pour mieux connaître ses membres et son personnel et assurer un service de qualité.

1.4 L'AEDE-EL informe les internautes de l'existence de la charte étant entendu qu'aucune information personnelle ne leur est demandée via les moyens internet

2. L'AEDE-EL exploite les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités éducatives et formatives.

2.1 L'AEDE-EL assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont confiées et, dès la conception de services, de sites, d'applications, respecte les principes de protection des données.

2.2 L'AEDE-EL utilise les données personnelles de ses membres et de son personnel afin de les authentifier, de leur fournir le service souscrit et de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins.

2.3 L'AEDE-EL ne communique les données personnelles de ses employés qu'à ses prestataires habilités et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces

données. Elle ne communique les données personnelles de ses membres qu'au Conseil d'administration et qu'à l'Assemblée générale de celle-ci.

2.4 L'AEDE-EL s'interdit de communiquer à des étrangers à l'association les données personnelles sans avoir informé ses membres et son personnel et sans leur avoir offert la possibilité d'exercer leur droit d'opposition.

2.5 L'AEDE-EL est susceptible d'utiliser les données de ses membres et de son personnel préalablement anonymisées de manière irréversible à des fins d'études statistiques.

3. L'AEDE-EL prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles.

3.1 L'AEDE-EL met en œuvre des mesures de sécurité adaptées au degré de sensibilité des données personnelles pour les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

3.2 L'AEDE-EL garantit la sécurité des informations échangées lors de transactions ou actes de paiement.

3.3 L'AEDE-EL délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leur fonction.

3.4 L'AEDE-EL sensibilise ses collaborateurs à la protection des données personnelles mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur et la déontologie de l'entreprise.

3.5 L'AEDE-EL effectue des audits pour vérifier la bonne application opérationnelle de ces règles.

3.6 L'AEDE-EL impose à ses prestataires de se conformer à ses principes de sécurité.

4. L'AEDE-EL respecte les durées de conservation des données personnelles.

4.1 Elle limite la conservation des données personnelles à la durée définie par la loi ou celle déclarée auprès du Commission de la Protection de la Vie Privée. Concernant les employés, la durée de conservation est limitée à la durée de leur contrat. Pour les membres la durée peut être illimitée en vue d'établir des statistiques.

4.2 L'AEDE-EL s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée.

5. L'AEDE-EL informe ses membres et son personnel de leurs droits en matière de données personnelles.

5.1 L'AEDE-EL les informe sur la possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de communication, et de rectification des informations les concernant ainsi que leur droit d'opposition pour des motifs légitimes.

5.2 L'AEDE-EL les informe de leur droit d'opposition à des opérations de prospection commerciale.

6. L'AEDE-EL informe et conseille ses clients pour qu'ils protègent leur vie privée.

6.1 Elle sensibilise ses membres et son personnel sur les risques possibles concernant des informations qu'ils rendraient publiques et qui, utilisées à mauvais escient, pourraient nuire au respect de leur vie privée et à leur image (blogs, forums, réseaux sociaux,...).

6.2 Elle propose à ses membres et à son personnel des moyens techniques adaptés pour les protéger d'éventuels actes malveillants notamment au travers du contrôle parental et l'antivirus

6.3 Elle prend des mesures pour limiter les actions intrusives de tiers (spam...) et informe sur les attaques électroniques (phishing, virus, rapt d'information,...).

L'AEDE-EL peut être amenée à modifier la présente Charte à tout moment, en raison notamment :

- de l'introduction de nouveaux services ou de nouvelles technologies
- d'évolutions du cadre législatif et réglementaire

Dans un souci de transparence, L'AEDE-EL invite ses visiteurs à consulter cette page aussi souvent qu'ils le souhaitent pour prendre connaissance de modifications éventuelles.

L'ensemble de notre politique en matière de RGPD est accessible sur ce site.

Dossier : l'enseignement des langues en Europe

Autrefois



"Moi petit Condrusien quand j'apprenais le flamand"

J'ai entendu parler anglais avant d'entendre parler flamand : les soldats anglais et américains que nous étions tenus d'héberger, je vous parle de l'hiver 1944-1945, nous apprenaient avec larges sourires « *thank you very much* » et autres expressions familières. Quant au flamand, pour le petit paysan condrusien que j'étais, ce n'était pas une langue, le mot représentait « des gens ». Dans mon village en effet et dans mon Condroz natal, nombre de Flamands s'étaient installés. On les appelait les « Flamins ». Malheureusement, c'était même devenu une injure de traiter quelqu'un de « sacré Flamin », ce qui correspondait à « maladroit, empoté ». Mon premier contact avec la langue flamande me vint de mes frères aînés, qui m'en mettaient plein la vue avec leur premier manuel scolaire de flamand et les mots et petites phrases qu'ils venaient d'apprendre « chez les Frères ».

Bref, à mon entrée en 6^{ème} latine, j'étais curieux d'en savoir davantage. Las ! Déception ! Le brave abbé qui nous cornaquait dans la jungle de notre manuel ne m'enthousiasmait guère. Au contraire, c'était un suprême ennui de devoir répéter des phrases apprises par cœur, du genre : « *ik ben groot en sterk*

voor mijn leeftijd ». Mais laissons-le en paix !

Dans les années suivantes, les cours de flamand furent donnés par un abbé haut de presque deux mètres, pur Flamand de Gand ou environs, qui se flattait d'avoir fait le coup de poing dans les manifs des années vingt pour obtenir la flamandisation de l'université de Gand. Le ton était donné. Pas question de rigoler ! Apprendre le Flamand c'est devenu sérieux. Mais pas de pédagogie active ! On traduit, on récite, on fait des thèmes. Le temps des tables de conversation sera encore long à venir.

La méthodologie et la conception des programmes sont nettement influencées par les cours de latin et de grec tels qu'on les donnait à cette époque : listes de vocabulaire à apprendre par cœur, devoirs de thèmes et de versions, temps primitifs à réciter. En classe de « poésie », ainsi appelait-on la 5^{ème} année, la poésie était au programme, tant en langues anciennes qu'en français et en flamand. Ici aussi, poèmes à réciter, à scander en brèves et longues, biographies à mémoriser. Mais jamais de dialogues entre le prof et la classe. Le programme était ainsi fait, je n'ai nulle raison d'en vouloir à ces professeurs de langue de ce temps-là.

Notre abbé gantois s'en était retourné dans sa patrie flamande, dégoûté sans doute par notre inappétence pour le flamand. Un autre, wallon, lui avait succédé. Comme écrit plus haut, le programme des matières à voir ne l'aidait guère. En classe de « rhétorique », comme pour le cours de français, nous devions rédiger à domicile des « dissertations ». Et pour notre érudition et notre culture, il n'était certes pas inutile de nous plonger dans l'histoire de la littérature néerlandaise, flamande surtout, comme c'était le cas pour la littérature française, mais fallait-il nous dégoûter à tout jamais en nous donnant à traduire en classe une tragédie de Joost van den Vondel (Cologne 17 novembre 1587 - Amsterdam 5 Février 1679), écrite en vers : *Adam in Ballingschap* ? On peut remarquer encore et toujours l'unité des programmes des humanités anciennes de ce temps-là. En français et en grec aussi on étudiait des tragédies.

Anecdote cocasse : au cours de la lecture de cette tragédie, lorsque nous sommes arrivés au passage qui expose « *Eva in haar naaktheid* » (Eve dans sa nudité), tous, scandalisés, nous avons refermé nos livres et

refusé de « continuer à lire et traduire ces cochonneries », à la grande fureur du pauvre prof impuissant devant notre vertueuse indignation.

En ce qui concerne l'expression orale, je n'étais nulle part. J'avais bien retenu les règles à appliquer, mais je manquais, comme mes condisciples, de pratique sur le terrain.

C'est dans une telle ambiance, avec peu de souvenirs glorieux et enthousiasmants, que s'est terminée ma rencontre avec la langue de nos voisins du nord.

Heureusement, il n'a pas fallu attendre trop longtemps pour assister à un ajustement des méthodes à la nécessité ; en effet, comme enseignant moi-même, j'ai été témoin de la volonté de mes collègues profs de langues et des inspecteurs de promouvoir des méthodes efficaces qui débouchent sur l'acquisition de compétences réelles en expression orale, et ce malgré le trop grand nombre d'élèves par classe. Mes filles par exemple, quelque trente ans plus tard, possédaient suffisamment de bagage linguistique pour tenir facilement des conversations en anglais ou en néerlandais. La langue étrangère n'était plus pour elles une barrière, elle était devenue un outil de rencontres.

Que dire des échanges linguistiques que beaucoup d'écoles organisent, des classes d'immersion, des manuels et méthodes actives dont ont pu bénéficier mon petit-fils et ses condisciples !

Bravo et merci à ces profs de langues d'aujourd'hui !

✍ *Benoit Guillaume*

Aujourd'hui en CFWB

Rencontre avec Nicole et Ingrid Wileur, mère et fille, de formation universitaire, enseignantes en langues germaniques en région liégeoise

Qui êtes-vous ?

Nicole, dont la maman était germanophone, a enseigné l'anglais et l'allemand dans plusieurs écoles de divers réseaux avec des élèves issus de milieux socio-économiques assez différents. Elle a fonctionné tant dans le Secondaire que dans le Supérieur où elle a formé des bacheliers en langues germaniques. Elle est aujourd'hui une jeune retraitée.

Ingrid, après plusieurs intérim, s'est installée dans un grand collège liégeois où elle enseigne le néerlandais et l'anglais depuis 15 ans.



Elle réalisa sa 4^e secondaire à Tongres pour ensuite effectuer un Erasmus en 1997-98, à Swansea au Pays de Galles et à Leiden aux Pays-Bas.

Alors c'était mieux avant, comme on a toujours envie de le dire à propos de l'École ?

Unanimité de mes interlocutrices : non !

Auparavant, l'enseignement des langues étrangères était fondé sur l'apprentissage quasi exclusif de la grammaire, à coup de mémorisation et d'exercices d'application, avec un piètre résultat quant aux capacités à utiliser cette langue dans la vie courante. Dans les années 90, on a changé son fusil d'épaule en mettant l'accent sur l'apprentissage de la communication avec une augmentation, du moins dans la volonté des programmes, de pratiquer beaucoup l'oral.

Pas mal d'élèves, dès lors, se débrouillent bien dans la vraie vie mais avec des lacunes parfois sévères dans la grammaire qui empêchent de passer à une pratique de qualité. Lacunes qui existent souvent

aussi dans la grammaire française ; pas possible alors de s'appuyer sur l'une pour consolider l'autre.

Certains professeurs sont donc obligés de revenir à des cours et des exercices de grammaire. Car oui, il est difficile de totalement séparer les deux.

Un constat un peu étonnant : les élèves manquent souvent du vocabulaire tout à fait élémentaire, celui, en fait, qu'un petit apprend naturellement ou celui qui est utilisé spontanément à l'âge des primaires. Et qui n'est pas ou plus enseigné dans le secondaire.

L'organisation actuelle, c'est quoi ?

Dans le Général, l'élève a d'office deux langues étrangères, la 1^{ère} à 4h/semaine, la 2^{de} à 4 ou 2h/semaine.

Le collège où enseigne Ingrid n'accepte une 3^e langue à 2h que si l'élève a déjà un horaire exigeant, avec maths ou sciences fortes par exemple.

En principe, au 3^e cycle des Primaires, les enfants ont commencé une 2^{de} langue mais le niveau atteint est extrêmement variable d'une école à l'autre : là on fera seulement des rondes en chantant en anglais alors qu'ici il y aura un réel apprentissage de la communication. On peut quand même dire qu'en 1^{ère} Humanités, on ne part pas vraiment de zéro mais souvent, quasi ! C'est donc très différent de la pratique dans d'autres pays, comme en Allemagne, où la méthode, plus immersive que scolaire, permet de développer déjà de vraies connaissances dès les Primaires, notamment avec beaucoup de jeux.

Quels sont les supports qu'utilise l'enseignant ?

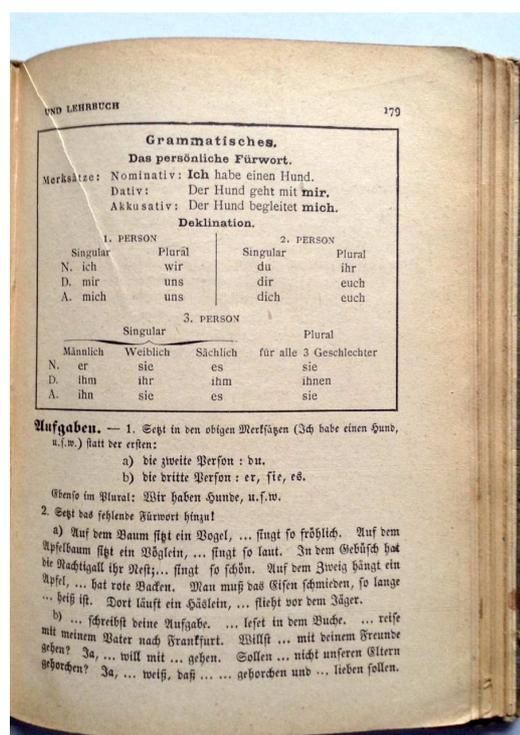
Chez nous, on est revenu aux manuels, plus sécurisants pour les parents, pour les élèves et ... le prof, mais qui engendrent forcément une approche assez rigide et routinière : textes, exercices, questions. Pour disposer de plus de souplesse, pas mal d'écoles utilisent des photocopies, avec ce que l'on peut imaginer de désordre dans les classeurs de l'élève lambda !

Et pour apprendre quoi ? En Néerlandais, je me souviens qu'à mon époque (les sixties) c'était l'ABN, une langue assez artificielle quasi jamais utilisée dans la vie quotidienne et ne rejoignant aucun des multiples patois encore très présents.

Grâce aux médias, il s'est produit une harmonisation entre la langue parlée « en vrai par les vraies gens » et la langue apprise à l'école même si les patois restent très différents les uns des autres et sont encore bien vivants. Il est vrai aussi que ce qui se parle aux Pays-Bas n'est pas ce qui se parle en Flandre : pour preuve, les émissions de nos voisins du Nord sont sous-titrées en Flandre. **Les élèves sont-ils motivés ?** Ca dépend énormément de l'un à l'autre et d'une langue à l'autre.

En général la motivation pour l'anglais est là : films, chansons, modes, jargon des sms et des réseaux sociaux ... il fait partie de la vie des ados. Par contre pour le néerlandais, c'est plus compliqué. Les parents poussent « *on est en Belgique et cette langue fait partie de nos langues nationales* » ou « *si tu veux trouver un emploi en Belgique, c'est obligatoire* » mais l'élève s'y adonne rarement par plaisir.

L'allemand est recherché par les meilleurs car il a la réputation d'être difficile ; (NDLR spécialement



quand il s'écrivait encore en gothique, comme dans ce manuel de 1912 !) souvent au moment de choisir, le professeur va demander quelle moyenne l'enfant a eu en primaires, dissuadant de prendre l'allemand si l'enfant était plutôt faible. L'avantage est que les classes sont réduites, rarement plus de 10, et le niveau du groupe élevé et assez homogène au départ, permettant des progrès rapides.

Outre sa difficulté, réelle ou imaginée, on peut croire qu'il y a un certain contexte lié à l'histoire du 20es et aux deux guerres. Ce peu d'intérêt perdue même dans la région de Verviers par exemple où, le marché de l'emploi rappelle pourtant régulièrement que sa connaissance est un grand atout et où les habitants des cantons de l'Est se tournent spontanément vers Aachen plus que vers Liège pour « aller en ville ».

La panacée du bilinguisme, c'est l'immersion ?

Non ! Là aussi les résultats sont très variables. Il n'y a d'ailleurs pas de vraie immersion en CFWB, puisque seuls certains cours chaque année sont donnés dans la langue d'immersion. Au départ (début des années 90), les profs étaient obligatoirement des *native speakers*, ce qui garantissait évidemment une haute qualité de réalisme, mais il n'y en a pas assez. Rappelons, par exemple, qu'un professeur flamand qui déciderait de venir faire de l'immersion en Wallonie, perdrait chaque mois une partie non négligeable de son salaire puisqu'en Flandre, les enseignants sont mieux payés. Dès lors, on fait passer un examen à des professeurs « normaux » pour leur permettre d'accéder à ces fonctions.

Pour les effets, on peut constater que certains en 6^e sont effectivement quasi bilingues mais d'autres continuent à baragouiner. Ce qui est certain, c'est que, peut-être plus que dans d'autres matières, des élèves d'une même classe peuvent avoir atteint des compétences très inégales. Beaucoup de choses extérieures à l'école jouent un rôle dans l'acquisition ou pas, parmi lesquelles la projection de l'entourage sur la langue à apprendre : belle ou peu harmonieuse, utile ou pas, facile ou compliquée, parlée par un proche ou sans justification etc.



Dans les années 90, un inspecteur, professeur en école Normale me disait : tout le monde peut apprendre une langue étrangère mais tout le monde ne peut l'apprendre à l'école. Est-ce vrai ?

Oui, certainement ! Le point de départ essentiel est évidemment l'envie ou le besoin, par exemple pouvoir parler avec quelqu'un d'important pour nous.

Mais l'école, même si elle encourage l'expression orale, le fait automatiquement de manière artificielle : parler avec ses copains ou avec le professeur, ce n'est pas communiquer avec une personne qui ne me comprendra pas si je ne décide pas d'utiliser sa langue. C'est pour cela qu'on met sur pied des échanges linguistiques.

Mais ceux-ci, à l'heure où programmes, compétences, évaluation sont de plus en plus précis et contrôlés, sont extrêmement chronophages et risquent d'empêcher de « voir tout » !

D'autre part, même bien organisés, ils ont rarement une longue vie. Dès qu'on change de classe, de profs, la relation s'arrête.

Et pour simplifier l'organisation, Skype etc. non ?

Pas évident de démarrer une relation sur Skype surtout à l'adolescence : avoir en face de soi quelqu'un dont on ignore tout et se mettre à lui parler vraiment, ça doit se préparer.

Donc il faut d'abord se connaître avec d'autres moyens et de nouveau, cela prend du temps. On utilise pourtant les nouvelles technologies pour la compréhension à l'audition, des exercices plus individualisés ; des vidéos de Youtube sont un bon support, de même que des PPT pour résumer un point de grammaire. Mais le «Live » est peu pratiqué chez nous. L'école d'Ingrid est quand même bien équipée : chaque classe dispose d'un projecteur multimédia mais l'enseignant doit se munir de son portable. On peut aussi aller dans la classe d'informatique où chaque élève pourra utiliser un ordinateur et donc travailler de manière plus autonome et personnalisée. Nous avons reçu plusieurs formations, me dit-elle, à l'usage des nouvelles technologies à l'école, nous sommes encouragés à en suivre comme celles qui sont organisées à l'extérieur par le réseau ou en inter-réseau et chacun peut s'y investir aussi selon ses envies et besoins.

Pas mal de pays - comme l'Espagne ou la Grèce - ont des écoles de langues qui fonctionnent après les heures de cours avec énormément d'élèves, souvent depuis le Primaire. Quand on demande aux professeurs de là-bas pourquoi un tel succès, ils répondent que le niveau obtenu à l'école est trop faible et donc que ces académies privées sont nécessaires pour devenir bi voire trilingues.

Pourquoi cela est-il peu répandu en Belgique alors qu'on constate que nos élèves ne sont pas brillants non plus. N'a-t-on pas le souci de la maîtrise des langues étrangères ?? Effectivement, chez nous l'accent est plutôt mis sur les maths ou les sciences. En tout cas dans le Secondaire et cela même si, dans la recherche d'emplois, ce sera une des premières questions posées. Par contre, la demande de cours particuliers est très forte. Un prof de langues pourrait se faire un second salaire sans problème en acceptant tout qui le sollicite. Pourtant on doit admettre qu'il s'agit bien plus de hausser son niveau pour réussir son année que d'un désir d'apprendre une langue.

A côté des langues germaniques, on voit monter fortement l'espagnol qui a la réputation d'être facile, ce qui n'est pas du tout le cas. N'empêche qu'après quelques mois de néerlandais, des élèves bifurquent vers l'espagnol croyant mieux s'en tirer. Certaines écoles ont aussi ouvert leurs portes à des idiomes plus exotiques comme le russe ou le chinois et le succès est parfois au rendez-vous !

Est-ce vraiment si compliqué les langues ?

On peut penser qu'en tout cas, il y a des aspects de la grammaire dont la justification ne peut apparaître en Secondaire et qui pourtant sont inscrits dans les programmes. Ils poussent donc à la seule mémorisation ou au drill.

Mes deux interlocutrices évoquent le fait que bien des finesses linguistiques et surtout leur sens ne leur sont devenus compréhensibles qu'à l'Université ou peu à peu dans la pratique enseignante.

Il faudrait donc résolument sélectionner une grammaire « basique » qui permettra une expression courante mais simplifiée et ensuite approfondir pour ceux qui veulent un autre niveau de maîtrise et paraître « plus anglais » (ou espagnol ou néerlandais) avec toutes ces expressions ou ces petits mots inutiles dont l'autochtone parsème son discours, de *Ma qué !* à *Vale* en passant par *Isn't ?...*

On regrette que les petits étrangers de 2de génération maîtrisent toujours moins bien le français que les enfants dont la langue maternelle est le français, même si les premiers sont également nés ici.

Est-ce le souci chez les parents d'entretenir le lien avec la culture d'origine ? Je pense aux années 20/30 du siècle dernier où le remplacement du wallon par le français se fit de manière

très autoritaire, avec interdiction absolue de parler autre chose que le français à l'école, même en récréation ou aux repas.

Nicole (parlant de la situation fin du 20es dans une école de quartier multiculturel) : quelle que soit leur origine, tous les enfants parlaient français entre eux, même si, je suppose, qu'à la maison c'était la langue de leurs parents qui dominaient.

Ingrid : pour moi l'expérience a été très différente ! J'ai fait un intérim à Molenbeeck et à la récréation, les enfants se regroupaient entre turcs, arabes, pays de l'Est etc...

On voit bien alors qu'on est loin d'une vraie immersion si le français n'est réellement en usage que durant les cours, ce qui n'améliore pas l'intégration pour le décrochage de diplôme et d'emplois.

NDLR si on y ajoute les médias sur Internet, les antennes paraboliques et les magasins d'origines variées, il est possible de n'utiliser quasi jamais le français ni de s'intéresser à la vie quotidienne du pays où on s'est installé parfois depuis de nombreuses années. Je me souviens, lorsque je vivais à Athènes fin des années 70, on ne trouvait quasi pas de supermarchés libre-service, pas de journaux étrangers, les télévisions et radios étaient strictement grecques, il devenait alors tout à fait contraignant d'apprendre rapidement les bases pour se débrouiller un minimum.

Alors enseigner les langues, c'est la galère ?

Les conditions pratiques ne sont pas idéales, spécialement la taille des classes : comment développer la pratique de l'expression orale avec 28 à 30 élèves. La durée réelle d'un cours est d'une bonne demi-heure, on voit qu'en prenant garde de faire parler chacun, cela ne donnerait qu'une minute par élève et on sait bien que concrètement, ce seront toujours les mêmes qui oseront se lancer.

On peut aussi organiser des sous-groupes avec des tâches à réaliser, ce qui permet de donner plus de place et de temps de parole à chacun et de développer la coopération. Mais bien souvent, si l'efficacité peut être au rendez-vous, ce type de méthode suppose que, depuis le plus jeune âge, les enfants aient appris à jouir de cette autonomie et à s'autocontrôler, sinon pour l'enseignant, gérer la discipline devient sa principale préoccupation !

Par ailleurs, majoritairement nous avons encore une approche très scolaire, rigide du fonctionnement de la classe ; il faudrait introduire plus de souplesse, plus de détente dans les relations profs-élèves, les laisser parler sans corriger sans cesse, revaloriser le statut de l'erreur qui arrive à tout le monde, y compris aux professeurs. Ce dernier aspect pourrait être une des raisons qui rend difficile la collaboration entre enseignants au sein de la classe : *que va-t-il penser de moi si je fais des fautes devant les élèves ???* Ceci est un frein à la coopération et aux échanges authentiques entre disciplines et dans les relations inter-âges à l'École.

Au bout d'une heure de conversation animée et instructive, je quitte deux « profs » de langues dont je suis prête à parier qu'elles ont dû souvent éveiller intérêt et motivation dans leur classe, tant elles allient compétences et ouverture d'esprit. Merci Nicole, merci Ingrid ! Thank you, Danke, Gracias !

Et ailleurs ?

Une fois de plus, grâce à notre fidèle collaborateur Germain Pirlot et ses collègues du réseau international (et universel devrais-je dire) de l'espéranto, nous avons accès à des informations venant de nombreux pays. Celles-ci permettront de comparer entre eux les différents systèmes d'enseignement des langues étrangères

POLOGNE – Magdalena TATAR

Très souvent, les enfants commencent à étudier une langue étrangère (l'anglais) au jardin d'enfants lorsqu'ils ont 4-5 ans.

Selon le système éducatif le plus récent il y a en Pologne trois étapes

- de la 1^{re} à la 3^e année de l'école primaire l'étude d'une langue étrangère est obligatoire (le plus souvent il s'agit de l'anglais), 2 h/sem (de 45 minutes) ; soit 180 heures en 3 ans ;

- de la 4^e à la 8^e année, suite de la première langue à raison de 3 h/sem et, à partir de la 7^e année, une seconde langue 2 h/sem.

- la troisième étape est l'école secondaire (par exemple lycée) d'une durée de quatre ans avec l'étude obligatoire de deux langues étrangères. Dans la mesure du possible, les élèves poursuivent l'étude des deux langues étudiées à l'école primaire, ou du moins d'une de ces langues, et ils commencent l'étude d'une autre. La première à raison de 3 h/sem et la seconde de 2 h/sem. Il est aussi possible d'étudier la première langue 4 à 5 h/sem.

Evidemment ces langues sont enseignées selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). La langue la plus enseignée est l'anglais, suivie de l'allemand et aussi du russe, du français, de l'italien, de l'espagnol.

Au cycle supérieur et à l'université, des étudiants étudient obligatoirement une langue étrangère (faculté non philosophique), mais certaines facultés réclament l'étude de deux langues étrangères, par ex. le tourisme, le journalisme, ... le plus souvent à raison de 2 h/sem pendant deux ou trois ans.

Il y a des écoles bilingues où certaines branches sont enseignées dans une langue étrangère (allemand, anglais, français et autres) et le reste en polonais – littérature polonaise, histoire, géographie. Par exemple, dans ma ville, Cracovie, il y a un lycée français. Dans d'autres localités, il y a aussi des écoles anglaises ainsi que des lycées où seulement quelques classes sont bilingues : polonais et une langue étrangère.

Il existe aussi des échanges entre écoles dont les élèves ont des correspondants dans d'autres pays via de nouvelles technologies : skype, courriels, etc. Des écoles organisent des voyages à l'étranger avec séjours mutuels d'élèves.

LITUANIE - Grazina OPULSKIENE**1) Ecole élémentaire (6-9 ans)**

- depuis la 2^e année, l'enseignement d'une langue est obligatoire à raison de 2 h/sem, mais de nombreux parents veillent à ce que les enfants commencent à étudier plus tôt l'anglais dans de petits cours libres. En théorie il est possible d'étudier également l'allemand ou le français comme première langue étrangère, mais 98,9% des parents choisissent l'anglais, avec pour conséquence que les professeurs d'allemand sont sans emploi ; quant aux professeurs de français, il y a toujours pénurie.

2) Ecole fondamentale (10-16 ans)

- poursuite de l'anglais 2 h/sem ;

- à partir de la 6^e année, choix obligatoire d'une seconde langue étrangère, 2 h/sem.

Théoriquement il est possible de choisir l'allemand, le français ou le russe, mais en fait 81% optent pour le russe.

3) Ecole moyenne (17-18 ans) :

- poursuite de l'anglais 3 h/sem jusqu'à la fin de l'école ;

- poursuite de la 2^e langue (le plus souvent le russe) seulement si les élèves décident eux-mêmes de continuer.

Dans quelques écoles il est possible de choisir le latin dans les deux dernières années avec le baccalauréat.

Dans la région de la capitale, Vilnius, et des districts voisins, il existe plusieurs écoles où l'on enseigne en polonais à la minorité polonaise, et dans l'ensemble de la Lituanie, des écoles où l'enseignement est donné en russe s'il y a une minorité russe. Cependant ces écoles se font plus rares car les parents préfèrent que leurs enfants étudient dans une école lituanienne ; il est plus facile alors d'entrer à l'université, dit-on.

Les enseignants doivent être diplômés, mais quelques écoles réussissent à avoir des anglophones de naissance pour le cours d'anglais. Via cette langue, de nombreuses écoles participent au programme européen Erasmus+, ou à d'autres projets avec des écoles scandinaves et les échanges sont très nombreux. L'Institut Goethe collabore avec des écoles secondaires et soutient également les projets de tous ceux qui étudient l'allemand ; de même un institut polonais aide à rapprocher les élèves de Lituanie et de Pologne.

Souvent l'on entend que des Litvaniens veulent étudier à l'école l'espagnol ou le portugais, même le chinois et le coréen, mais il n'y a pas d'enseignants pour ces langues. C'est donc impossible sauf dans des cours payants en dehors de l'école.

FRANCE – Guy CAMY

Lors de sa scolarité obligatoire (10 ans) un élève français consacrera 1250 heures environ à l'apprentissage obligatoire de langues étrangères (généralement 2 langues au choix); 54 heures en un an en primaire et de 108 à 216 heures annuels en secondaire.

Exemples : en dernière année de primaire : 1 h/sem d'anglais ; en 4^e (3^e année en secondaire) : 8 h/sem : 3 heures d'anglais, 3 heures d'espagnol, 2 heures de latin.

Espéranto – Selon une lettre du 2 avril 2017 du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (doc. DGESCO, n° 2017-0034), « *il est tout à fait possible d'entreprendre une démarche expérimentale dans les écoles où l'enseignement de l'espéranto pourrait se développer* ».

ESPAGNE

Le début obligatoire des langues étrangères se place dans le second cycle des primaires mais il y a déjà des possibilités d'apprentissage ludique dès la maternelle, dans les activités proposées dans les heures d'ateliers/garderie.

Dans le secondaire, les langues étrangères sont enseignées dans tout le cursus. En prendre une est obligatoire et pour ceux qui le souhaitent, une 2^e langue étrangère est proposée.

L'apprentissage des langues étrangères se développe tant dans les écoles que dans les académies privées très fréquentes en Espagne ainsi que dans l'enseignement à distance pour adultes, créé par le ministère de l'Education. Entre 2009 et 2014, le pourcentage d'étudiants de langues étrangères est passé de 67,90% à 80%.

Le choix donne l'anglais, autour de 65%, puis le français 14% et enfin l'allemand 10%.



CROATIE – Marija JERKOVIC

Les élèves commencent à étudier une langue étrangère 2 h/sem, généralement l'anglais, dès la première année de l'école élémentaire (6-7 ans). En 4^e année ils peuvent étudier une seconde langue 2 h/sem, généralement l'allemand ou l'italien. De la 5^e à la 8^e année ce cours est de 3 h/sem. Les élèves passent ensuite dans une école secondaire où la principale langue étrangère reste la première ; la seconde peut être étudiée depuis le début. Ici aussi il s'agit de 3 h/sem (de 45 minutes).

Quelques professeurs sont intéressés par des contacts avec des élèves étrangers, mais de leur propre initiative. De même, des étudiants universitaires participent à des échanges avec des universités d'autres pays et il leur est possible de terminer leurs études à l'étranger.

Les professeurs de langues étrangères sont diplômés d'une université croate.

Rem. : M. Jerkovic est professeur d'anglais, de croate et d'espéranto, langue pour laquelle elle est aussi diplômée et qu'elle enseigne à un groupe d'élèves de l'école primaire.

SLOVAQUIE - Magdaléna FEIFIČOVÁ

Selon le programme « *Milénium* » (*millénaire*), depuis l'année scolaire 2011-12, l'anglais est la langue obligatoire pour tous les élèves dès la 3^e année primaire. Une seconde langue, obligatoire, est enseignée de la 6^e à la 9^e année à raison d'1 h/sem, ensuite dans une gamme de 4 h/sem. Le nombre d'heures d'enseignement d'une langue étrangère relève de la compétence des écoles concernées.

Dans les 4 années du *collège*, la première langue étrangère est enseignée 4 h/sem. En outre l'école peut renforcer l'enseignement d'une langue étrangère par des heures de cours au choix. Dans les écoles moyennes professionnelles et les conservatoires, l'enseignement d'une langue étrangère est de minimum 3 h/sem.

Pour les élèves des collèges, les examens obligatoires d'une langue étrangère pour le baccalauréat sont de niveau B2, alors que les élèves des écoles secondaires professionnelles et des conservatoires peuvent choisir le niveau B1 ou B2.

Un exemple : le Collège bilingue à Žilina

Les études sont de cinq ans et l'enseignement est assuré par des enseignants slovaques et étrangers. La première année est principalement axée sur l'étude linguistique avec 20 h/sem de français ou d'espagnol. A la fin de l'année scolaire les élèves doivent présenter un examen, qu'ils doivent réussir pour suivre les cours choisis. De la 2^e à la 5^e année une partie des cours sont donnés dans la langue choisie, c'est-à-dire les mathématiques, la physique, la biologie et la chimie. De cette façon les élèves possèdent la terminologie de ces branches en slovaque et soit en français, soit en espagnol ; ils peuvent ainsi se préparer pour les examens dans des universités slovaques et étrangères. En 5^e année, l'on étudie l'art, la culture et la géographie dans une langue étrangère pour améliorer encore ses capacités linguistiques.

A partir de la 2^e année, les élèves étudient l'anglais et ils sont répartis en deux groupes selon leur niveau et leurs capacités antérieures.

En 5^e année l'on étudie les arts et la culture, ainsi que la géographie dans une langue étrangère pour acquérir de meilleures capacités linguistiques. A partir de la 2^e année, les étudiants étudient l'anglais ; ils sont répartis en deux niveaux selon leurs connaissances antérieures.

Les bacheliers maîtrisent le français ou l'espagnol au niveau C1 et l'anglais au niveau B2 selon le CERCRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues). Après l'examen du baccalauréat en sciences naturelles dans une langue de la section, ils peuvent acquérir l'attestation de l'examen linguistique d'Etat.

FINLANDE – Sylvia HÄMÄLÄINEN

La Finlande est un pays bilingue avec le finnois et le suédois. La plupart des communes sont finlandaises (311), d'autres bilingues (33) ou suédoises (16). Le sami (lapon), langue du seul peuple autochtone de l'Union Européenne, a aussi un statut officiel dans 3 communes du nord et les enfants ont le droit d'être éduqués dans leur propre langue.

Choix linguistiques dans les classes 1-6 en 2016

Première langue (A1) en 3^e année :

Dans l'ensemble du pays cette langue est l'anglais (89,8%) en 2016, suivi du finnois (5,5%), de l'allemand (1,3%) et du français (1,3%).

A Tampère (en 2018), la langue A1 peut être l'anglais, l'espagnol, le chinois, le français, le suédois, l'allemand ou le russe.

Seconde langue au choix (A2) en 5^e année :

Dans l'ensemble du pays, 26,7% des élèves du primaire étudient une langue A2. Les plus populaires sont l'anglais (8,3%), le suédois (7,2%) et l'allemand (6,1%), parmi celles qu'il est possible de choisir : l'allemand, le français, l'espagnol, le russe, le latin, l'italien, le finnois, l'anglais, le suédois, voire une autre langue.

A Tampère, en 2018, les langues choisies sont l'anglais, l'espagnol, le français, le suédois, l'allemand et le russe.

Langues dans les écoles secondaires et supérieures

- *dans une école secondaire (2016)*

Presque tous les élèves des 7^e, 8^e, 9^e années ont étudié l'anglais (99,3%) comme langue A. Une langue B2 n'a été choisie que par 11% dans ces classes. La langue B2 la plus populaire fut l'allemand, devant le français et l'espagnol.

- *langues dans des écoles supérieures (lycées) en 2015*

Presque tous les étudiants de ces écoles avaient l'anglais comme langue A, devant le suédois (7,7%), le finnois (6,5%) et l'allemand (3,1%).

La langue B2 la plus choisie fut l'allemand, devant le français l'espagnol et le russe.

La langue B3 fut, dans l'ordre, l'allemand, l'espagnol, le français et le russe.

Immersion linguistique dans les communes finlandaises (2017)

(selon un rapport sur la situation dans l'enseignement préscolaire et élémentaire)

Cette étude réalisée par quatre personnes d'une université analyse l'immersion linguistique des langues finlandaises : le finnois, le suédois et le sami. L'enseignement d'autres langues est appelé "enseignement des langues étrangères" dans le programme officiel.

L'enseignant parle seulement la langue concernée, mais il comprend aussi la langue maternelle des enfants. Cette immersion linguistique débute lorsque les enfants ont 3-6 ans avec un taux très élevé (90-100%), mais il diminue avec la progression du programme. Actuellement une immersion linguistique dans une langue finlandaise est proposée dans 23 communes, de l'école gardienne à l'école secondaire.

56 communes sur 311 proposent très tôt une immersion linguistique dans les langues finlandaises, ou un enseignement précoce en anglais, suédois, allemand, français, russe, finnois et sami. Cette immersion linguistique existe pour 112 groupes. La plupart sont organisées dans le sud de la Finlande.

Exigences pour les professeurs/enseignants de langues

Critères de l'administration éducative :

- 1) Atteindre le niveau 5 de l'enseignement général linguistique.
- 2) Obtenir 80 points à l'université pour l'étude des langues.

Certaines universités ont un programme d'immersion linguistique pour des enseignants dans des écoles maternelles.

TCHÉQUIE - Jana MELICHÁRKOVÁ

Ecole primaire :

De la 3^e (8 ans) à la 9^e année : 3 h/sem.

Dans presque toutes les écoles c'est l'anglais, avec aussi parfois l'allemand le long de la frontière.

A partir de la 7^e année une seconde langue est enseignée 2 h/sem : allemand, anglais, russe, français, espagnol.

Ecole secondaire (15-18 ans) :

- première langue 3 h/sem ;

- seconde langue 3 h/sem.

Anglais, allemand, russe, français, espagnol, voire une autre langue selon le choix de l'école. Les écoles primaires peuvent commencer l'enseignement dès la 1^{re} année, bien qu'officiellement ce soit à partir de la 3^e.

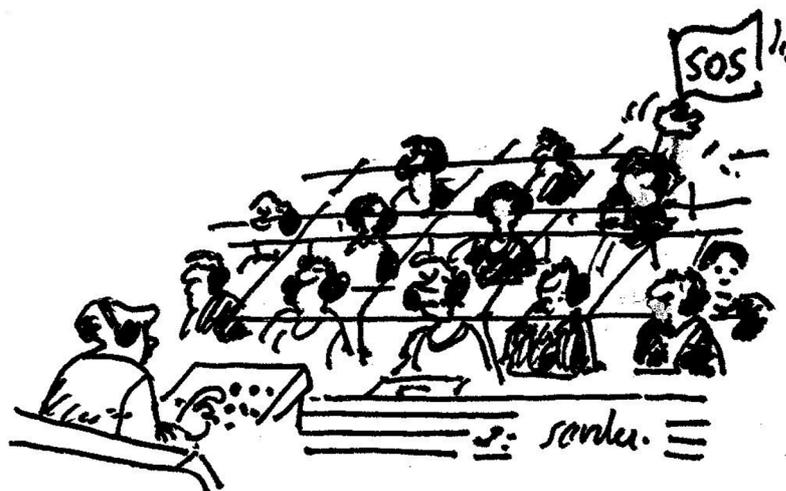
17 écoles secondaires sont bilingues et pratiquent l'immersion linguistique.

ALBANIE – Josifi KOCO, Bardhyl SELIMI

L'étude des langues commence dès la 3^e année, vers 8 ans, jusqu'à la 5^e année avec 2 h/sem, ensuite pendant 3 h/sem. A l'école secondaire, c'est-à-dire dans les classes 9-12, l'on peut ajouter une 2^e langue à raison de 2 h/sem.

Habituellement les enseignants sont des nationaux, sauf lorsqu'il s'agit de divers projets ou de membres du Corps d'Armée pour la Paix, surtout en anglais.

Les manuels scolaires se basent sur des ouvrages modernes d'éditions étrangères.



Il existe aussi des échanges lors de certains projets, ou quand il s'agit d'étudiants dans une école spécialisée pour l'étude des langues étrangères. En fait, l'on commence aussi à utiliser une haute technologie dans le pays dans quelques écoles privées comme l'Institut Harry Fultz (technique) à Tirana, des collèges turcs et autres.

DANEMARK - Ileana SCHRØDER

Dès la 1^{re} année, l'anglais est

obligatoire 1 h/sem. A partir de la 5^e année étudie d'une seconde langue, à choisir entre l'allemand et le français. Dès la 7^e année, les élèves peuvent opter pour la seconde langue entre l'allemand, le français, l'espagnol ou une autre langue.

Les enseignants doivent être qualifiés dans la langue concernée pour pouvoir l'enseigner.

Dans le secondaire des écoles organisent des voyages à l'étranger pour des contacts avec des établissements scolaires.

Commentaire d'un enseignant - Peter WEIDE

On se plaint de nouveau en politique du niveau professionnel assez bas des enseignants, surtout pour le français et l'allemand, mais aussi en ce qui concerne d'autres branches. Malheureusement, j'ai pu moi-même constater le manque de compétence chez certains.

ITALIE - Luigia OBERRAUCH MADELLA, Irene CALLIGARIS

Ecoles primaires :

Etude d'une langue étrangère, généralement l'anglais, de la 1^{re} à la 5^e année, 1-2 h/sem.

Ecoles secondaires (de la 6^e à la 8^e année) :

Etude de deux langues 2 h/sem, à choisir entre l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand ; dans quelques écoles il est aussi possible de choisir le chinois.

Cela peut être 3 h/sem pour l'anglais et 2 h/sem pour une autre langue, généralement le français.

Ecoles supérieures (de la 9^e à la 12^e année) :

3 langues étrangères sont enseignées 2 h/sem, à choisir entre l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, voire le chinois.

Cela peut dépendre de l'orientation de l'école. Habituellement : 2/3 h/sem (anglais) + 2 h pour une seconde langue.

Cependant, certaines écoles ne proposent qu'une seule langue, d'autres 3 voire même 4.

Des écoles ont des échanges avec des écoles d'autres pays dans le cadre de projets définis et financés par l'Union Européenne ... si les enseignants désirent les réaliser. Des contacts interscolaires existent encore via skype.

En Italie les écoles jouissent d'une autonomie suffisamment large, c'est-à-dire que les directeurs avec le corps professoral peuvent adapter le règlement selon des demandes documentées faites par les parents et les élèves.

Les professeurs de langues étrangères sont des Italiens diplômés universitaires pour les langues étrangères. Cependant dans les écoles linguistiques il y a aussi des enseignants natifs aux côtés de leurs collègues italiens.

SUISSE – Mireille GROSJEAN

En Suisse, Etat fédéraliste et plurilingue, l'éducation relève principalement de la compétence des 26 cantons. Mais ces systèmes ne se limitent pas à 26, mais à 31 car il y a deux cantons bilingues et un trilingue. Il n'y a donc pas de Ministre de l'Enseignement pour la Suisse.

Pour des informations : www.cdip.ch ou www.edk.ch .

Un exemple suisse atypique mais très intéressant

Monika MOLNAR : enseignement des langues étrangères à l'Ecole Freinet de La Grande Ourse

Ecole primaire (6-12 ans):

Dès leur arrivée (ils peuvent intégrer l'école entre 6-12 ans), les élèves apprennent l'espéranto comme la première langue étrangère en 2 x 1h45/sem.

A 11 ans ils commencent la deuxième langue qui est l'allemand, 1h (60 min)/sem et ils écoutent des textes en allemand pendant presque toute la semaine comme «bruit de fond» (immersion).

Les deux langues sont imposées, pas au choix.

En espéranto, les élèves correspondent avec d'autres classes dans des différents pays, actuellement avec le Japon, l'Uruguay et la Pologne.

Ecole secondaire (12-15 ans):

Les élèves ont plus ou moins 1h (60 min) d'espéranto/sem.

Ils font de la correspondance actuellement avec le Bénin et la Corée du Sud. Ici la correspondance se déroule entre des individus et non entre des classes.

L'autre langue, l'allemand, est enseignée 1 x 1h 45 min et 1 x 1h (60 min)/ sem.

Dans les deux dernières années (à 13-15 ans), ils commencent l'anglais en 2 x 1h (60 min) dans de petits groupes (1-4 personnes!).

Les élèves qui prévoient aller au lycée, ou ceux qui s'intéressent à l'histoire, participent aux leçons de latin 1h (60 min) /sem.

Dans les deux sections, il y a 2 semaines de langues par années (une en automne et une au printemps). Pendant ces semaines, le groupe primaire fait des activités variées en espéranto et le groupe secondaire en allemand.

Comme déjà mentionné, nous pratiquons la correspondance scolaire en espéranto dans les deux groupes.

Des séjours linguistiques se font selon les demandes des élèves.

Les enseignants, si possible, sont natifs de la langue enseignée et/ou détenteurs d'un diplôme dans cette langue.

ALLEMAGNE - Christof KRICK

En Allemagne les *Länder* organisent eux-mêmes l'enseignement, d'où une situation très variée – ou compliquée, voire idiote selon le point de vue - vu l'existence de 16 systèmes d'éducation et donc de 16 systèmes scolaires différents.

Ainsi nous avons *Grundschule*, *Hauptschule*, *Realschule*, *Gymnasium*, *Gesamtschule*, *Sekundarschule*, *Oberschule*, *Mittelschule* et vraisemblablement quelques autres, mais avec quelques points semblables, que l'on peut assez bien résumer par :

- école primaire : 4 ans, de 6 à 10 ans ;
- école secondaire (3 types : école principale, lycée, collège): 6 ans, de 11 à 17 ans ;
- école supérieure : la seconde partie d'un collège 3 ans supplémentaires.



Dès la 1^{re} année de l'école primaire l'on étudie l'anglais, mais uniquement par des chants et des jeux, sans tests ni corrections.

L'apprentissage sérieux de l'anglais commence dès la 5^e année dans les écoles moyennes à raison de 3 h/sem. Dans de nombreuses écoles l'on n'étudie pas une autre langue étrangère.

Dans les collèges, à partir de 6^e ou 7^e année, les élèves doivent choisir entre le français et le latin, 3 h/sem ; à partir de la 10^e ou 11^e année, ils peuvent choisir une langue étrangère supplémentaire.

Dans quelques écoles secondaires, une immersion linguistique est organisée avec une partie des cours donnés en anglais. Dans le sud-ouest du pays, c'est souvent le français qui prend le rôle de première langue étrangère.

ESTONIE - Lehho JÕUMEES

La langue officielle est l'estonien mais, vu l'occupation soviétique pendant plusieurs années, en Estonie vivent de nombreuses familles russophones et il existe des écoles russes.

Ecoles maternelles russes

L'on enseigne un peu d'estonien aux enfants de façon ludique.

Ecoles primaires (de la 1^{re} à la 9^e année) :

Ecoles estoniennes :

- de la 1^{re} à la 3^e année : première langue étrangère ou langue A : 3 h/sem, à choisir, selon les possibilités locale, entre l'anglais, le français, l'allemand, le russe ;
- de la 4^e année à la 6^e : langue A : 9 h/sem ;
langue B : 3 h/sem, à choisir entre les langues proposées pour A.
- de la 7^e à la 9^e année : langue A : 9 h/sem ;
langue B : 9 h/sem.

Ecoles russes :

- 1^{re} - 3^e année : l'estonien comme seconde langue : 6 h/sem ;
langue A : 3 h/sem.
- 4^e - 6^e année : l'estonien comme seconde langue : 12 h/sem ;
langue A : 9 h/sem ;
pas de langue B

Ecoles secondaires : de la 10^e à la 12^e année :

- langue étrangère B1 (anglais, français, allemand, autre) : 5 cours obligatoires + 4 cours au choix (un cours égale 35 leçons).
- langue étrangère B2 : 5 cours obligatoires + 2 cours au choix.

Certaines écoles organisent l'immersion linguistique.

Généralement les enseignants sont diplômés en langues, mais, comme partout, il en manque souvent et les directeurs d'école doivent résoudre le problème d'une autre façon. En général les méthodes d'enseignement ne sont pas trop strictes.

IRLANDE – commentaire de Christopher FETTES

Les Irlandais, plus que les Britanniques, pensent que les langues étrangères sont peu importantes car tout le monde parle l'anglais !

En savoir plus ?

Deux sites incontournables par la qualité de leur documentation et la richesse de celle-ci : <http://lefiledubilingue.org/> comporte toute une série de dossiers pratiques réunissant l'apprentissage des langues aux autres disciplines de la formation générale, comme l'histoire.



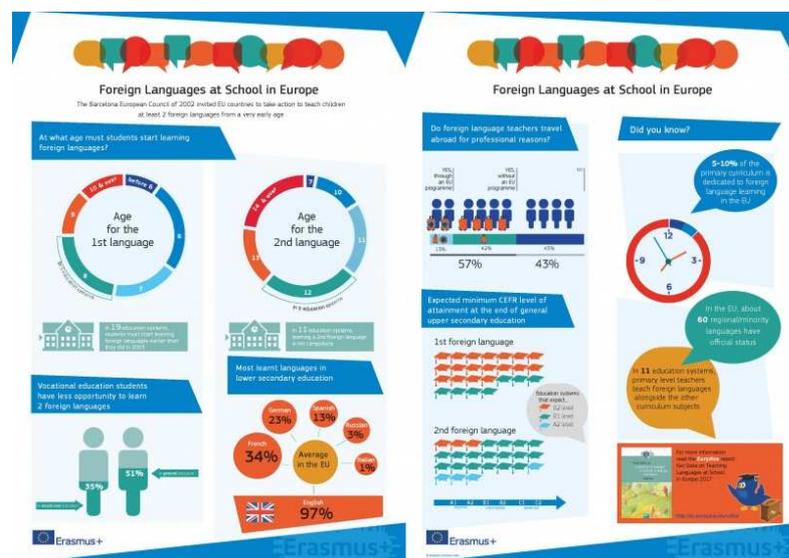
Former et se former

Piloter

Promouvoir

Qui sommes-nous ?

Eurydice, cette publication incontournable de l'UE pour tout savoir sur tout dans les 28 pays,



pour dépasser les résumés lapidaires ou sensationnels des médias, pour disposer de chiffres les plus complets possibles et pour baser sa réflexion sur une réalité comparative très poussée.

Quelques exemples de comparaison : le métier de prof, les réformes de l'école, les nouveautés dans le Supérieur, l'éducation au multiculturalisme, l'éducation à la citoyenneté, etc...

Ici j'épinge, pour notre propos, l'apprentissage des langues

bien sûr !

https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/infographics-foreign-languages-school-europe-2017_en

Nouvelles de l'AEDE-EL.be



rue du Vertbois, 27 - 4000 Liège - tél. : +32 4 221 04 65 - info@inforef.be - www.inforef.be

Depuis plus de 30 ans, l'ASBL INFOREF travaille en étroite collaboration **avec le monde de l'enseignement et de la formation**, mais également avec **le monde associatif**.

L'association, qui occupe à ce jour 10 personnes, offre une palette d'activités et de services qui visent à **promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies** ainsi que la coopération européenne dans la formation « tout au long de la vie ».

L'équipe technique propose des **formations** en matière d'appropriation de l'outil informatique : des formations en **bureautique** ou **Internet**, ou des formations dans le domaine des nouvelles technologies (**infographie, écriture multimédia, tableau blanc interactif...**).

Ces formations présentent un caractère pratique et répondent aux besoins concrets d'un public varié.

Inforef met également **l'infographie** et le **développement web** au centre de ses activités. L'équipe, ayant pour priorité de fournir un travail sur mesure et de qualité, développe principalement des **sites web** et des **plateformes e-learning** modernes, ergonomiques et *responsive*. Ces sites laissent bien entendu au client la possibilité de modifier le contenu à sa guise et de manière autonome.

L'équipe d'infographistes, spécialisée en **communication visuelle**, s'attèle, entre autres, à la création de brochures, flyers, affiches, logos et chartes graphiques au design soigné et adapté à la demande du public.

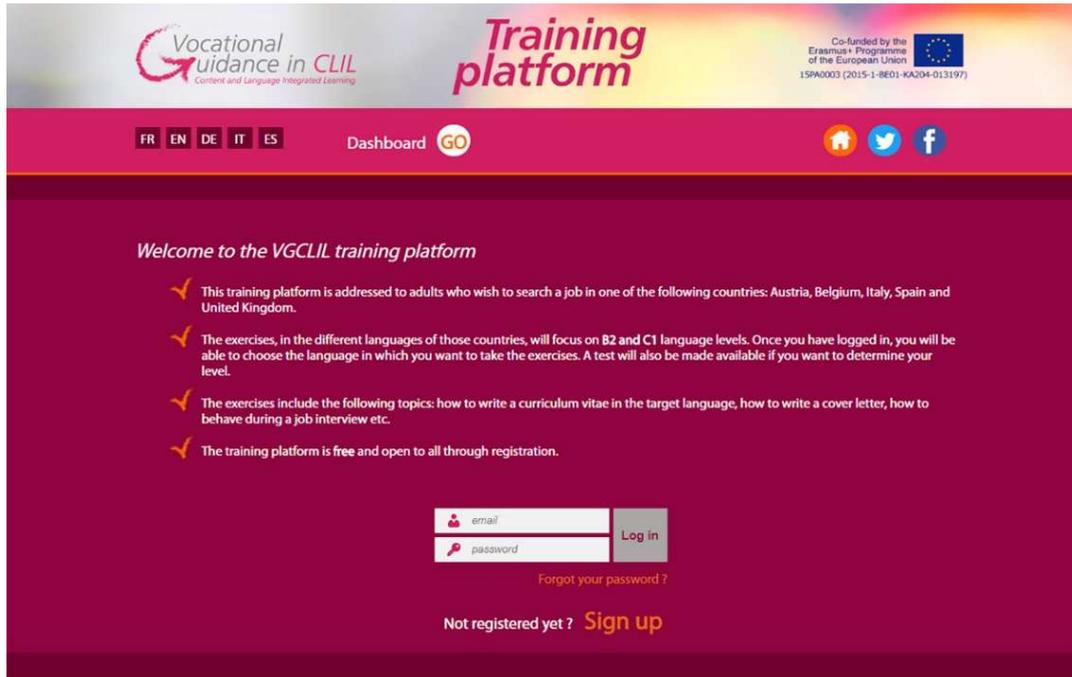
La réalisation, le montage et l'édition de **capsules vidéo** font également partie intégrante des services proposés par Inforef.

Enfin, avec le soutien du **Programme Erasmus+** de la Commission européenne, Inforef développe des **projets innovants** qui instaurent une collaboration étroite et durable entre de nombreux pays et différents secteurs de la société (enseignement fondamental, secondaire et supérieur, associations, pouvoirs publics, sociétés privées...).

Les projets en cours, aux thématiques variées et actuelles, touchent à des sujets tels que le dialogue interreligieux et la prévention des dangers de la radicalisation et de l'extrémisme (projet **Noradica**). Un autre projet concerne la gestion des classes multiculturelles prônant la compréhension et le partage des valeurs européennes fondamentales (projet **I have rights**).

Inforef, en partenariat avec la Haute École HELMo, participe également à un projet consacré à la co-construction de scénarios de simulation en santé validés par le monde de la formation, de la recherche et le monde professionnel (**SimuCarePro**), ou encore un projet destiné à la formation des maîtres au Développement durable et à l'éco-citoyenneté au Sénégal, au Bénin et en Belgique, par le biais d'une plateforme e-learning (**F@DeDD-Formation à distance pour éduquer au développement durable**). Dans un tout autre domaine, Inforef est promoteur du projet **VGCLIL (Vocational Guidance in CLIL)** visant à créer une plateforme de formation en ligne pour les adultes qui envisagent de chercher un emploi en Autriche, Belgique, Espagne, Italie et Royaume-Uni. Le matériel de formation suit la méthodologie CLIL (enseignement de matières par intégration d'une langue étrangère).





Le projet VGCLIL (Vocational Guidance in CLIL), initié en 2015, s'est terminé fin février 2018 par un colloque final organisé dans chaque pays du partenariat (Belgique, Italie, Espagne, Autriche et Royaume Uni).

Le résultat de ce projet est la mise en ligne d'une plateforme de formation (disponible gratuitement à cette adresse : <http://vgclil.eu/training-platform/>). Elle s'adresse aux adultes qui envisagent de chercher un emploi dans les pays du partenariat et suit la méthodologie CLIL : le parcours de formation aborde les matières utiles pour pouvoir travailler dans ces pays tout en améliorant la connaissance de leurs langues nationales. La plateforme est structurée selon une difficulté croissante et se concentre sur les niveaux linguistiques B2 et C1 du CEFR (Cadre Européen Commun de Référence des langues). Les thèmes sont abordés par des unités d'apprentissage qui contiennent du matériel diversifié (vidéos, textes, fichiers audio...) et différents types d'exercices (autoévaluations, exercices à autocorrection, tâches écrites...). Pour chaque niveau linguistique, la formation est divisée en quatre modules consacrés à la recherche d'emploi : chercher un travail, postuler, passer un entretien d'embauche et renforcer ses compétences interculturelles. L'utilisateur est libre de choisir les unités d'apprentissage qui l'intéressent.

Au cours de l'année 2018, les partenaires envisagent d'adapter la plateforme pour aider les populations immigrées à mieux s'intégrer dans leurs pays d'accueil et améliorer leurs aptitudes linguistiques en commençant par les niveaux A1, A2 et B1. Ce nouveau projet a été soumis aux instances européennes en début d'année.



SimuCarePro

La simulation en santé pour développer un partenariat
entre apprenants et professionnels
dans la formation médicale et paramédicale

Le projet SimuCarePro, initié en 2015, se terminera le 31 août 2018. Sa conférence finale, réunissant l'ensemble des partenaires, a eu lieu dans les locaux de la Haute École Galilée (ISSIG) le 17 mai 2018.

Lors de cette conférence finale, les différents partenaires (Portugal, Roumanie, Belgique et France) ont présenté les résultats du projet, et plus particulièrement le guide méthodologique. Ce dernier permet aux utilisateurs l'élaboration de dispositifs pédagogiques intégrant l'usage des données probantes EBN – EBM (*Evidence Based Nursing – Evidence Based Medicine*) et la construction de scénarios et de protocoles de soins validés. Le guide sera mis à disposition de tous les partenaires sur support papier et sur la plateforme e-learning du projet (<http://simucarepro.eu/index.php>). Il fera l'objet d'une diffusion à large échelle dans les centres de simulation, les instituts de formation et les centres hospitaliers.

Lors de ce colloque, le professeur Philippe Pendeville (Professeur anesthésiste de la Faculté de Médecine de Louvain) a également retracé « L'historique de la simulation en santé en formation initiale ou continue ».

Le colloque s'est achevé par une série de tables rondes entre étudiants et professionnels de la santé afin d'échanger leur vécu et leurs réflexions concernant SimuCarePro.

En mars 2018, les partenaires du projet ont soumis une nouvelle candidature Erasmus+ « SimuCarePro-CRM : La simulation en santé et la gestion des ressources de crise pour augmenter l'efficacité des équipes pluridisciplinaires en formation initialz ».

La conférence finale du projet « I Have Rights » auquel l'AEDE-EL est associée, s'est tenue le mercredi 16 mai 2018, dans les locaux d'HELMo Sainte-Croix Liège. Elle a rassemblé une trentaine de participants, acteurs de la sphère éducative.

La conférence intitulée « *Enseigner dans une classe multiculturelle* », s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, Inforef et l'AEDE-EL ont présenté les résultats du projet. <https://ihaverights.pixel-online.org/>

La seconde partie de la conférence a été consacrée à la mise en lumière d'initiatives interculturelles et d'accompagnement de la diversité développées dans les écoles.

Parmi celles-ci, l'exposé de Bruno Derbaix « *Pour une éducation non neutre mais équitable et réussie : reconstruire l'École citoyenne* ».

Bruno Derbaix est sociologue et philosophe. Il intervient dans les écoles via de multiples projets : accrochage scolaire, éducation à la citoyenneté, débats interculturels, lutte contre les violences, extrémisme violent... Il est aussi acteur associatif, formateur, chercheur et conférencier. Il est l'auteur du récent livre « *Pour une école citoyenne - Vivre l'école pleinement* ».



Dans cet ouvrage, Bruno Derbaix nous invite à réfléchir l'école du XXIe siècle. Comment faire diminuer la violence dans les établissements ? Inclure les élèves dans un processus de prise en charge et de participation ? Comment développer l'accès à la pensée critique et au discernement ?

Des enjeux qui apparaissent avec encore plus de pertinence depuis les attentats, la radicalisation et le départ en Syrie de nombreux jeunes sortis de nos écoles. Parents, éducateurs, enseignants, nous sommes tous concernés.

La réflexion de Bruno Derbaix s'inscrit dans le dispositif « école citoyenne » proposé par le MIEC (Mouvement des Institutions et Ecoles Citoyennes) depuis 2007. Le MIEC, fondé par Jean-Luc Tilman, enseignant et psycho-pédagogue, a pour objectif de promouvoir et institutionnaliser des écoles et institutions citoyennes centrées sur le respect de la charte des Droits de l'Homme et du Décret Missions de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La mise en place du dispositif « école citoyenne » se base sur deux grands principes : *construire la loi ensemble avec tous les acteurs de l'école et impliquer les élèves le plus possible dans la gestion du respect et dans la vie de l'école (accueil des nouveaux élèves, projets citoyens...)*. Ce dispositif a déjà séduit de très nombreuses écoles dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<http://www.miec.be/index.html>

Au terme de la conférence, plusieurs écoles liégeoises ont noué des contacts avec Bruno Derbaix (également secrétaire du MIEC) pour la mise en place progressive du dispositif dans leurs établissements.

 Martine Prignon,
Coordnatrice de projets pour l'AEDE-EL

On a lu, vu, visité & sélectionné pour vous

Livres

Un événement littéraire qui prend de l'ampleur :

LE PRIX HORIZON DU DEUXIEME ROMAN DE LA VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE

Depuis 2012, la ville de Marche-en-Famenne, en partenariat avec la Province de Luxembourg et la Région Grand Est France, organise tous les deux ans un prix littéraire : le Prix Horizon du Deuxième Roman présidé par l'écrivain Armel Job.

Le but de l'évènement est d'aider les jeunes auteurs à faire connaître un deuxième roman, confirmant ainsi leur talent d'écrivain tout en créant une animation de promotion de la lecture. Ce prix est ouvert à tous les écrivains de langue française, auteurs d'un deuxième roman publié à compte d'éditeur dans un pays francophone.

Un jury de professionnels sélectionne six ouvrages parmi les romans présentés. Ceux-ci sont confiés aux membres des comités de lecture qui désigneront le lauréat par vote secret.

En 2018, le jury a opéré la sélection parmi 43 romans déposés. Ce sont les membres de 245 comités de lecture (contre 202 pour l'édition précédente) soit près de 2000 lecteurs qui sont venus voter ce samedi 19 mai au Wex de Marche-en-Famenne pour désigner le lauréat de cette édition.

Et l'élu de cette année est :



Vincent Message pour « Défaits des maîtres et possesseurs »

Editions Seuil

Une jeune femme, Iris, doit subir une opération urgente suite à un accident.

Pour cela, il lui faut des papiers en règle. Ce que va tenter de lui procurer son compagnon Malo Claeys.

Très vite, on comprend que les deux personnages entretiennent une relation interdite.

Très vite, on comprend que nous sommes dans un monde qui ressemble au nôtre, mais qui n'est pas tout à fait le même.

Les humains n'y sont plus les maîtres et possesseurs de la nature et du vivant. Ils sont dépossédés de leur domination par de nouveaux venus qui leur font subir le sort que nous réservons aux animaux.

Ce n'est pas un roman de science-fiction. Le récit s'apparente à un conte philosophique qui explore notre monde actuel dans lequel sévit beaucoup de violence. Violence dans les rapports de domination de ceux qui possèdent le pouvoir, la richesse et la grande majorité de ceux qui n'ont rien ; violence faite au vivant, à la nature, violence des hommes entre eux.

Le livre ne laisse pas indifférent ; c'est une confrontation frontale, directe, dérangeante, choquante peut-être pour certains. Il nous met face à des réalités que nous préférons ignorer. L'écriture est belle, fluide, percutante et ne manque pas de poésie.

Vincent Message est français. Il enseigne la littérature comparée à l'Université Paris VIII. Si Vincent Message mérite amplement les divers prix obtenus pour son roman, je ne peux m'empêcher de présenter mon coup de cœur personnel qui va à

Julien Delmaire pour « Frère des astres »

Editions Grasset

Benoît n'est pas un enfant comme les autres, il protège les animaux que de jeunes bourreaux tourmentent.

Il vénère la Vierge et lit l'Évangile. Pèlerin, vagabond de notre temps, Benoît part sur les routes de France. Dépouillé de tous biens matériels, il va vivre de façon intense son cheminement qui est sa vie, sa liberté, l'accomplissement de son destin.

Il va faire des rencontres, avec des personnages, des paysages et malgré les difficultés de la route. Il vit dans l'émerveillement et la joie d'être simplement au monde.

Ce récit est librement inspiré de la vie de Saint Benoît Labre, vagabond mystique du XVIII^{ème} siècle qui a inspiré plusieurs poètes tels Verlaine, Breton ou Cocteau.

Ce livre est profondément émouvant, lumineux, beau dans son récit, beau dans la poésie de son écriture.

Julien Delmaire est français.

Romancier, poète, il travaille aussi pour le théâtre et anime de nombreux ateliers d'écriture.

Il a obtenu le prix Spiritualité d'Aujourd'hui pour « Frère des Astres ».



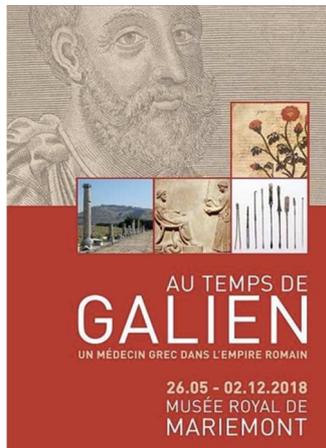
Deux livres qui méritent amplement une petite place dans la valise des vacances.

✍ Marie-Claude SOUR

Expositions

L'expo "Au temps de Galien" au Musée Royal de Mariemont

[Au temps de Galien](#) est une exposition autour d'un médecin grec dans l'Empire Romain du 26 mai au 2 décembre 2018.



En prenant comme fil conducteur la vie du médecin grec Galien de Pergame (129 - environ 216 après J-C) dont les écrits nous ont laissé une biographie assez précise, l'exposition le suit dans son contexte familial, ses études, ses voyages, son arrivée à Rome etc. Il commence par travailler comme médecin des gladiateurs à Bergame et finit assez proche de l'empereur Marc Aurèle. Galien a fait une synthèse de toutes les connaissances médicales qui le précédaient, auxquelles il ajouta ses propres découvertes. Au moyen âge il fut la base du système médical basé sur le savoir antique, le Galénisme, qui se transmet jusqu'à la Renaissance.

Pour son époque, il était exceptionnel dans certains domaines comme l'anatomie et la façon de disséquer ; de même pour le rôle du cerveau, de la moelle épinière, enfin de la pharmacopée sur laquelle il écrivit plusieurs livres. Il resta longtemps le principal fondement de la phytothérapie et de l'herboristerie.

www.musee-mariemont.be - d'après l'interview de la commissaire de l'expo Annie Verbank par Philippe Van Li (mediaplanet).

On rappelle la grande expo de Liège « *Viva Roma* » qui se tient à la Boverie jusqu'au 26 août.

Elle propose 172 œuvres provenant d'environ 50 institutions internationales, créées par des artistes européens qui voyagèrent à Rome notamment aux XVIII^{es} et XIX^{es}.

www.laboverie.com



RESIST! Au **BOZAR** de Bruxelles, du **27 juin jusqu'au 26 août 2018**

The 1960s protests, photography and visual legacy présente quelques-unes des images les plus emblématiques des mouvements qui ont secoué le monde dans les années 60 et influencé l'histoire contemporaine. Ce projet donne le ton du Summer of Photography 2018, qui a pour thème la révolte, et marque le cinquantième anniversaire des manifestations étudiantes qui ont éclaté à Paris en mai 68.

L'exposition réunit des œuvres de figures marquantes de la photographie et du photojournalisme, ainsi que de rares images d'archives. Ces témoignages visuels directs soulignent le dévouement des photographes, qui tenaient à garder une trace de ces événements historiques et à sensibiliser l'opinion publique aux questions humanistes cruciales. Ces images ont aussi défini l'esthétique de la résistance née de ces contextes sociopolitiques hostiles.

Le concept de la résistance, photographiée sous l'angle sociopolitique par les artistes, est le fil conducteur de cette expo. Mais ce projet s'emploie aussi à représenter les aspirations liées à la liberté, aux droits de l'homme et à l'égalité revendiquées par les jeunes manifestants dans les années 60 et qui demeurent, dans bien des cas, des idéaux à protéger en cette période difficile.

Les pratiques artistiques contemporaines seront examinées à la lumière des réussites et des échecs des combats passés. À cet égard, l'exposition reconsidèrera les anciennes formes de résistance visuelle et la façon dont elles imprègnent l'art et la photographie contemporains.

**L'âge de raison vu par les peintres au XIXes**

Musée Fournaise Ile des impressionnistes à Chatou, (78400) France, jusqu'au 4 novembre.

Ouvert de 10h à 12h30 et de 14h à 18h le mercredi, le jeudi, le vendredi ; de 11h à 18h le WE.

Il s'agit d'un second volet de l'exposition, l'Enfant vu par les peintres au XIXes, dont le premier se penchait sur la prime enfance. Ici on découvre des sujets entre sept et douze ans, peints durant la période 1830 - 1914.

Une expo artistique évidemment mais aussi un brin sociologique, puisque « selon que vous serez puissant ou misérable » on entre dans le monde de l'instruction, de l'apprentissage ou de la misère. L'âge de raison, comme le définit l'Eglise est celui où l'on devient responsable devant sa conscience, puisqu'on est capable, dit-elle, de distinguer le Bien du Mal - Les adolescents d'aujourd'hui en tomberaient à la renverse !



C'est aussi, pour certains le temps des jeux, des copains, de la découverte de la liberté.

Beaucoup de toiles concernent l'école, mais aussi le domicile et ... le catéchisme qui mènera à la communion solennelle et l'envol vers l'adolescence, même si cette dernière passe bien vite pour ceux, la majorité, qui vont continuer le chemin du travail.

Le musée lui-même, ancienne guinguette des bords de Seine, qui accueille nombre de peintres de renom, mérite la visite.

Une expo à partager entre générations !

<http://www.musee-fournaise.com/Evenements/Exposition-L-Age-de-raison-vu-par-les-peintres-au-19e-siecle>

Au Musée de la Vie Wallonne

Super Marionnettes : L'expo dont tu es le Super Héros

C'est la panique dans le monde des marionnettes ! Le diable a ouvert la porte des enfers et Nanesse a été enlevée par d'affreuses créatures. Pour sauver la situation, les marionnettes ont besoin de super héros qui aideront Tchantchès dans sa mission

Et pourquoi pas vous ? Pour y parvenir il faudra traverser 6 mondes étranges peuplés de marionnettes et gagner des épreuves de force et d'habileté. Comme dans un jeu vidéo, on ne pourra accéder au monde suivant que si on parvient à trouver l'indice caché.

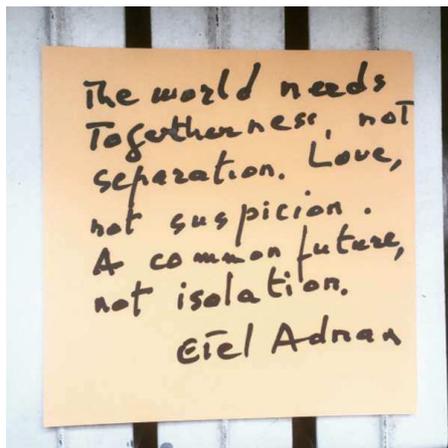
Pour les petits et les grands enfants, « Super Marionnettes » est une expo-jeu où le visiteur apprend tout en s'amusant. Une manière géniale de découvrir le riche et hétéroclite patrimoine du Musée mais aussi des pièces venant des Musées Gadagne de Lyon, le Centre de la marionnette de Tournai, le Musée d'histoire contemporaine à Paris et le Museum aan de stroom d'Anvers.

Toutes infos sur <http://www.provincedeliege.be/fr/mvw/expo?nid=13484>



Encore au Bozar à Bruxelles

Europe, europe



Quelles nouvelles tendances font aujourd'hui parler d'elles sur les scènes artistiques d'Oslo, Londres, Lyon, Zagreb, Bruxelles, Maribor, Karlsruhe, Rome, Lisbonne et Belgrade ? L'exposition Europe, Europe s'intéresse aux échanges artistiques entre des artistes locaux et des organisations artistiques de onze villes européennes. Parallèlement, des expositions, des performances, des ateliers, des résidences, des conférences et des projets éducatifs auront lieu dans toute l'Europe sur le thème de la solidarité et de l'Europe.

Tous les jours excepté les lundis
du 20/06/2018 au 19/08/2018

Au CID – Grand-Hornu

Halte à la croissance !

En 1972, le rapport demandé par le club de Rome au professeur du MIT Dennis Meadows tirait la sonnette d'alarme: «Halte à la croissance !» La surconsommation engendrée par une course folle à la croissance est pointée depuis la fin des années 60 par des chercheurs du monde entier. Mais qu'avons-nous fait de leurs avertissements?

Peut-on utiliser les méthodes de design pour limiter ou réduire le nombre de d'objets et de biens qui s'accumulent sur la planète ? Quels projets invitent à réduire la consommation des matières premières et des énergies fossiles ?

A voir au Grand-Hornu jusqu'au 21/10/2018 - www.cid-grand-hornu.be

